

CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE LALOOOP

ARTICLE 1 - OBJET DES CGV

LALOOOP est un site mettant en relation des acheteurs non professionnels (les « Acheteurs ») et des vendeurs, professionnels ou non, (les « Vendeurs ») afin de permettre à ces derniers de proposer leurs Produits aux Acheteurs et de conclure avec eux des ventes directes.

LALOOOP n'est pas le vendeur des Produits achetés par l'intermédiaire du site internet www.lalooop.fr

Les présentes Conditions Générales de Vente (les « CGV ») décrivent les modalités de vente à distance de biens et de services entre les Vendeurs et les Acheteurs par l'intermédiaire de LALOOOP et définissent les obligations et les droits des Parties à ce titre.

ARTICLE 2 – EXPLOITANT DES SERVICES

Les Services de LALOOOP sont exploités par la société FMFX, société par actions simplifiées au capital social de 5 000 euros, immatriculée au RCS de DOUAI sous le n° 891 376 188, dont le siège social est situé 16 Rue Pasteur 59360 CATILLON SUR SAMBRE (ci-après : « FMFX »).

La société FMFX peut être contactée aux coordonnées suivantes :
Adresse postale : 16 Rue Pasteur 59360 CATILLON SUR SAMBRE
Adresse électronique : lalooop@outlook.fr

LALOOOP ou son exploitant FMFX ne sont pas les vendeurs des Produits achetés par l'intermédiaire du site internet.

Les présentes Conditions Générales décrivent les modalités de vente à distance de biens entre les Vendeurs et les Acheteurs par l'intermédiaire du site internet et définissent les obligations et les droits des Parties à ce titre.

La Société FMFX intervient donc uniquement en qualité d'éditeur de la Plateforme LALOOOP et d'intermédiaire entre l'Acheteur et le Vendeur. Elle est un tiers au contrat de vente qui se forme entre l'Acheteur et le Vendeur et sa responsabilité ne pourra être engagée à ce titre.

ARTICLE 3 – CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve à l'ensemble des ventes de Produits conclues entre le Vendeur et

l'Acheteur, acheteur du Produit, par l'intermédiaire de LALOOOP, depuis son site internet.

Les présentes CGV concernent uniquement les relations entre les Vendeurs et les Acheteurs, lequel reconnaît avoir la capacité requise pour contracter et acquérir les Produits proposés sur le site internet.

Elles ne régissent donc pas les relations entre les Vendeurs et LALOOOP, qui sont définies dans les Conditions Générales d'Utilisation Vendeurs (CGU Vendeurs), ni les relations entre les Acheteurs et LALOOOP, qui sont définies dans les Conditions Générales d'Utilisation Acheteurs (CGU Acheteurs), et que les présentes CGV complètent.

Elles sont accessibles à tout moment sur le site Internet de LALOOOP et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire.

Ces Conditions Générales de Vente pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat de l'Acheteur est celle en vigueur sur le site internet à la date de passation de la commande.

Les modifications de ces Conditions Générales de Vente sont opposables aux utilisateurs du site Internet de LALOOOP à compter de leur mise en ligne et ne peuvent s'appliquer aux transactions conclues antérieurement.

ARTICLE 4 - OBLIGATIONS DE LALOOOP

LALOOOP est un espace de vente en ligne sur lequel des Produits, conformes aux présentes Conditions Générales, peuvent être proposés à la vente, vendus et acquis par les membres, tant que leur offre, vente ou acquisition n'est pas contraire aux dispositions légales en vigueur et aux présentes Conditions Générales.

A cette fin, LALOOOP :

- offre aux Vendeurs la possibilité de présenter et de vendre leurs Produits par le biais d'une boutique virtuelle,
- met à disposition des Vendeurs des outils leur permettant de mettre en avant et de promouvoir leur Produits,
- propose aux Membres la possibilité de réserver une activité à faire avec un Vendeur.

Le rôle de LALOO se limite à un rôle de tiers de confiance. LALOO assure l'intermédiation entre Acheteurs et Vendeurs, sauf stipulation expresse contraire des présentes GCV.

LALOO n'intervient en aucune manière dans les transactions entre Acheteurs et Vendeurs, qui décident seuls, et à leur propre discrétion, de la conclusion de contrats de vente par l'intermédiaire de LALOO.

LALOO n'est ni revendeur ni propriétaire des Produits proposés à la vente sur son site internet, n'entre jamais en possession des Produits mis en vente, ne stocke pas les Produits et n'en est pas davantage dépositaire de quelque manière que ce soit. En outre, à l'exception du rôle limité d'intermédiation décrit aux présentes Conditions Générales, LALOO n'intervient en aucune manière dans la chaîne de fabrication, de commercialisation et/ou de distribution des Produits (y compris les tests de vérification de conformité, le conditionnement, l'étiquetage, le transport ou toute autre activité). LALOO n'a donc aucun contrôle sur les Produits et ne peut en particulier garantir que le Produit du Vendeur satisfera l'Acheteur. De même, LALOO ne peut garantir au Vendeur que le Produit ne sera pas retourné ou que la vente ne sera pas annulée par l'Acheteur, l'ensemble de ces éléments étant exclusivement et directement sous la responsabilité personnelle de chaque Vendeur et Acheteur, sauf stipulation contraire des présentes Conditions Générales.

LALOO d'une part et le membre d'autre part sont des parties indépendantes, chacune agissant en son nom et pour son propre compte. Sauf stipulations contraires des présentes Conditions Générales, les présentes Conditions Générales ne créent aucun lien de subordination, de mandat, société en participation, entreprise commune, de relations employeur/employé ou franchiseur/franchisé entre LALOO et chaque membre.

Sauf disposition légale impérative contraire, chaque membre dégage LALOO (ainsi que toute société du groupe, mandataires sociaux, dirigeants, agents et employés) de toute responsabilité en cas de réclamation, différend et/ou litige entre membres, et/ou de tout dommage présent ou futur, présumé ou non, constaté ou non, résultant de manière directe ou indirecte de cette réclamation, ce différend et/ou ce litige.

Sans préjudice de ce qui précède, LALOO se réserve le droit de participer à la promotion des Produits mis en ligne sur la Plateforme et commercialisés par les Vendeurs, notamment par la mise en place de partenariats avec d'autres sites Internet et/ou par des publications dans les médias et/ou par l'envoi d'e-mails publicitaires dans le respect des dispositions légales applicables. Une telle participation ne saurait lui ôter la qualité de simple intermédiaire dans les échanges entre Vendeurs et Acheteurs dans la mesure où LALOO ne fait que promouvoir la plateforme LALOO et les Produits qui y sont offerts dans leur ensemble (et non pas tels ou tels Produits déterminés ou sélectionnés par

LALOO), mais n'intervient pas dans la relation entre Acheteur et Vendeur concernant un ou plusieurs Produits en particulier.

LALOO se réserve un droit de contrôle des informations fournies par les Membres et rendues publiques sur la Plateforme, conformément à la charte en vigueur.

ARTICLE 5 - OBLIGATIONS DES VENDEURS

5.1 - Conformité des Produits

Chaque Vendeur est seul responsable de tout Produit qu'il met en vente sur LALOO, de même que de l'observation de l'ensemble des lois et réglementations applicables à la fabrication, la commercialisation et la vente de ces Produits, et sera seul responsable (notamment vis-à-vis d'un Acheteur mais également de LALOO) en cas de dommage causé par ses Produits ou plus généralement de toutes les conséquences liées à l'offre et la vente de ses Produits.

Chaque Vendeur s'engage à ne pas mettre en vente sur LALOO des Produits venant d'une autre plateforme de vente.

LALOO attire l'attention du Vendeur sur l'existence de réglementations spécifiques applicables à la fabrication, la commercialisation et la vente de certains produits réglementés, tels que par exemple, les produits alimentaires, les jouets ou les produits cosmétiques et d'hygiène corporelle, les appareils électriques, les articles de puériculture, les articles textiles, les articles en cuir ou imitations de cuir etc.

LALOO ne saurait en aucune manière être tenue responsable de la non-conformité et de la mise en vente d'un Produit par le Vendeur non-conforme aux lois et réglementations en vigueur. Le Vendeur s'engage à garantir LALOO en cas de plainte, d'action ou de réclamation d'un tiers à l'encontre de LALOO lié à la non-conformité d'un Produit à la réglementation en vigueur, et à indemniser LALOO de toutes les conséquences liées à la non-conformité de ses Produits aux lois et réglementations en vigueur. Le Vendeur s'engage en conséquence à prendre directement à sa charge le paiement de toutes sommes, y compris toutes éventuelles condamnations, frais de justice, honoraires d'avocat et autres montants qui seraient dus à ce titre (ou à rembourser LALOO à première demande).

5.2 - Durée de validité de l'offre de Produits

Les offres de Produits s'entendent dans la limite des stocks disponibles, tels que précisés lors de la passation de la commande.

5.3 - Vente d'alcool et de boissons alcoolisées

Conformément aux dispositions des articles L 3331-3 et L 3331-4 du Code de la santé publique, la vente à distance de boissons alcoolisées est considérée comme une vente à emporter. Par conséquent, le Vendeur qui n'est pas titulaire d'une licence permettant de vendre des boissons alcoolisées à emporter :

- s'interdit de vendre ces Produits sur la Plateforme entre 22 heures et 8 heures, sauf si ce dernier a suivi une formation adéquate,
- stipulera sur son espace de vente qu'il ne prendra pas en compte ce type de commandes entre 22h et 8h,
- s'engage à ne pas prendre ces commandes en compte.

5.4 - Vente à la pesée

Le Vendeur met en œuvre tous les moyens dont il dispose pour respecter précisément le poids indiqué dans la description d'un produit nécessitant une pesée. Le Vendeur s'engage à ne pas dépasser un écart de +/- 5% par rapport au poids indiqué dans la description du produit. Dans le cas où le poids du Produit varie au-delà de la marge indiquée par le Vendeur, celui-ci s'engage à rembourser une partie du prix ou compléter la commande en fonction du poids du Produit, selon le choix de l'Acheteur.

5.5 - Confidentialité

Le Vendeur s'engage à garder les informations de l'Acheteur confidentielles et à ne pas les divulguer. Le Vendeur s'engage également à n'utiliser les coordonnées et autres données communiquées par l'Acheteur que pour les stricts besoins de l'exécution de la commande concernée et des obligations légales qui s'y rattachent, et en conformité avec les présentes Conditions Générales. La plateforme LALOOOP peut être considéré comme une vitrine pour le Vendeur, LALOOOP consent que le Vendeur puisse inviter l'Acheteur à venir dans sa boutique pour avoir plus de choix, sans communiquer sur le prix de ses Produits disponibles dans sa boutique.

5.6 - Propriété

Chaque Vendeur garantit détenir tous les droits nécessaires pour vendre tout Produit proposé à la vente sur le site internet de LALOOOP et garantit LALOOOP contre toute réclamation concernant le contenu d'une offre de vente d'un Produit et/ou l'exécution de la vente.

ARTICLE 6 - OBLIGATIONS DES ACHETEURS

6.1 - Caractéristiques des produits proposés à la vente sur le site internet LALOOOP

Les Produits proposés à la vente sur le site Internet de LALOOOP font l'objet d'un descriptif permettant aux Acheteurs de connaître leurs caractéristiques principales, et notamment les spécifications, disponibilités, illustrations et indications de dimensions ou de capacité des Produits, ainsi que leur prix.

L'Acheteur est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande.

Le choix et l'achat d'un Produit est de la seule responsabilité de l'Acheteur.

Les photographies et graphismes présentés sur le site internet de LALOOOP ne sont pas contractuels et ne sauraient engager la responsabilité de LALOOOP.

L'Acheteur est tenu de se reporter au descriptif de chaque Produit afin d'en connaître les propriétés, les particularités essentielles et les délais de livraison, ainsi que, en cas de fourniture continue ou périodique d'un bien, la durée minimale du contrat proposé.

Les informations contractuelles sont présentées en langue française et font l'objet d'une confirmation au plus tard au moment de la validation de la commande par l'Acheteur.

ARTICLE 7 – COMMANDES

7.1 - Passation de la commande

Il appartient à l'Acheteur de sélectionner sur le site Internet de LALOOOP les Produits qu'il désire commander, selon les modalités suivantes :

- ✓ Sélection des produits désirés
- ✓ Validation du panier
- ✓ Renseignement des informations demandées
- ✓ Acceptation des CGU et CGV
- ✓ Validation de la commande

L'Acheteur a la possibilité de vérifier le détail de sa commande, son prix total et de corriger d'éventuelles erreurs avant de confirmer son acceptation.

Il lui incombe de vérifier l'exactitude de la commande et de signaler ou rectifier immédiatement toute erreur.

L'enregistrement d'une commande sur le site Internet de LALOOOP est réalisé lorsque l'Acheteur accepte les présentes Conditions Générales de Vente en cochant la case prévue à cet effet et valide sa commande.

Cette validation implique l'acceptation de l'intégralité des présentes Conditions Générales de Vente.

Un courriel de confirmation de prise en compte de sa commande lui est immédiatement envoyé par LALOOOP.

Parallèlement, le Vendeur du (ou des) Produit(s) sélectionné(s) est immédiatement informé par LALOOOP de la commande de l'Acheteur.

La vente n'est définitive qu'après l'envoi à l'Acheteur de la confirmation de la disponibilité du Produit et de l'acceptation de la commande par le Vendeur par courrier électronique, qui doit être envoyée dans un délai de SEPT (7) jours ouvrés au plus à compter de la passation de la commande par l'Acheteur et de l'information qui lui en a été faite par LALOOOP.

Le Vendeur se réserve le droit de refuser une commande ou d'effectuer une livraison concernant un Acheteur qui n'aurait pas réglé totalement ou partiellement une commande précédente ou avec lequel un litige de paiement serait en cours.

En cas de validation de la commande par le l'Acheteur, la vente est parfaite et le prix débité du compte bancaire de l'Acheteur.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique de LALOOOP constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues entre le Vendeur et l'Acheteur.

L'Acheteur pourra suivre l'évolution de sa commande sur le site Internet.

7-2 . Modification de la commande

Une fois confirmée et acceptée par le Vendeur, dans les conditions ci-dessus décrites, la commande n'est pas modifiable.

7-3 . Annulation de la commande

Une fois confirmée et acceptée par le Vendeur, dans les conditions ci-dessus décrites, la commande ne peut être annulée, hors l'exercice du droit de rétractation ou cas de force majeure.

ARTICLE 8 - PRIX

Les Produits sont fournis aux tarifs librement fixés par le Vendeur figurant sur la fiche descriptive du Produit.

Les prix sont indiqués en euros, HT et TTC, hors frais de livraison.

En cas de prix promotionnel, le Vendeur s'engage à appliquer le prix promotionnel à toute commande passée pendant la durée de la promotion.

Le montant des frais de livraison pour chaque Produit est ajouté au moment de la validation de la commande par l'Acheteur.

Une facture est établie par le Vendeur et remise à l'Acheteur lors de la livraison des Produits commandés.

ARTICLE 9 - MODALITES DE PAIEMENT

Le prix est payable comptant, auprès de LALOOB qui encaisse le montant correspondant, au nom et pour le compte du Vendeur, en totalité au jour de la passation de la commande par l'Acheteur, par voie de paiement sécurisé, selon les modalités suivantes :

- ✓ par cartes bancaires

Le paiement par carte bancaire est irrévocable, sauf en cas d'utilisation frauduleuse de la carte. Dans ce cas, l'Acheteur peut demander l'annulation du paiement et la restitution des sommes correspondantes.

L'Acheteur peut ajouter à son panier des Produits de plusieurs boutiques virtuelles (sous réserve que ces boutiques virtuelles soient situées sur LALOOB) et régler l'intégralité de son panier en une seule fois. Dans ce cas, l'Acheteur devra obligatoirement régler le montant de ses achats par carte bancaire et le Vendeur devra permettre le paiement par carte bancaire. A l'issue du paiement, chaque Vendeur gèrera la commande de ses Produits conformément aux stipulations des présentes Conditions Générales. Il est à noter qu'en cas d'achat de produit auprès de différent Vendeur, l'Acheteur devra payer un frais d'envoi par Vendeur ce qui équivaut à plusieurs frais d'envois.

Les paiements effectués par l'Acheteur ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues, par LALOOB, pour le compte du Vendeur.

Les données de paiement sont échangées en mode crypté grâce au protocole de la plateforme de paiement en ligne STRIPE.

Aucun frais supplémentaire, supérieur aux coûts supportés par le Vendeur pour l'utilisation d'un moyen de paiement ne pourra être facturé à l'Acheteur.

ARTICLE 10 - LIVRAISON PRODUITS

10.1 - Livraison par le Vendeur

Les Produits commandés par l'Acheteur seront livrés en France métropolitaine uniquement dans le délai d'expédition indiqué sur la fiche Produit auquel s'ajoute le délai de traitement et d'acheminement à l'adresse indiquée par l'Acheteur lors de sa commande sur le site Internet de LALOOOP.

La livraison est constituée par le transfert à l'Acheteur de la possession physique ou du contrôle du Produit.

Sauf cas particulier ou indisponibilité d'un ou plusieurs Produits, les Produits commandés seront livrés en une seule fois.

Le Vendeur est responsable de l'expédition et de la livraison de la commande à l'Acheteur, conformément aux délais d'expédition et de livraison annoncés à l'Acheteur au moment de la commande et aux dispositions légales applicables. Les coordonnées de l'Acheteur seront accessibles au Vendeur une fois le paiement effectué. Dès que le Vendeur est prêt à expédier sa commande, il devra en informer LALOOOP ainsi que l'Acheteur, en indiquant à ce dernier le statut de la commande dans le tableau de bord, notamment en passant la commande au statut "commande en cours". Si la commande est expédiée en courrier suivi, le Vendeur s'engage également à indiquer le numéro de suivi sur son compte. Les Produits commandés sont expédiés et livrés aux frais et risques du Vendeur.

Le Vendeur s'engage à faire ses meilleurs efforts pour livrer les produits commandés par l'Acheteur dans les délais ci-dessus précisés. Toutefois, ces délais sont communiqués à titre indicatif.

Si les Produits commandés n'ont pas été livrés dans un délai de DIX (10) jours après la date indicative de livraison, pour toute autre cause que la force majeure ou le fait de l'Acheteur, la vente pourra être résolue à la demande écrite de l'Acheteur dans les conditions prévues aux articles L 216-2 L 216-3 L241-4 du Code de la consommation. Les sommes versées par l'Acheteur lui seront alors restituées au plus tard dans les QUATORZE (14) jours qui suivent la date de dénonciation du contrat, à l'exclusion de toute indemnisation ou retenue.

En cas de non-conformité du Produit livré, le Vendeur s'engage à y remédier ou à rembourser l'Acheteur, comme indiqué à l'article - « Responsabilité du Vendeur - Garantie ».

Le Vendeur prend à sa charge les risques du transport et est tenu de rembourser l'Acheteur en cas de dommages causés pendant le transport.

10.2 – Livraison par un transporteur indépendant

Les livraisons peuvent également être assurées par un transporteur indépendant, à l'adresse mentionnée par l'Acheteur lors de la commande et à laquelle le transporteur pourra facilement accéder.

Lorsque l'Acheteur s'est lui-même chargé de faire appel à un transporteur qu'il choisit lui-même, la livraison est réputée effectuée dès la remise des Produits commandés par le Vendeur au transporteur dès lors qu'il a remis les Produits vendus au transporteur qui les a acceptés sans réserves. L'Acheteur reconnaît donc que c'est au transporteur qu'il appartient d'effectuer la livraison et ne dispose d'aucun recours en garantie contre le Vendeur en cas de défaut de livraison des marchandises transportées.

En cas de demande particulière de l'Acheteur concernant les conditions d'emballage ou de transport des produits commandés, dûment acceptées par écrit par le Vendeur, les coûts liés feront l'objet d'une facturation spécifique complémentaire, sur devis préalablement accepté par écrit par l'Acheteur.

Tout Produit expédié est réputé avoir été réceptionné par l'Acheteur.

L'Acheteur est tenu de vérifier l'état des produits livrés. Il dispose d'un délai de CINQ (5) jours à compter de la livraison pour formuler par écrit auprès du Vendeur (courrier postal, courrier électronique, télécopie) toutes réserves ou réclamations pour non conformité ou vice apparent des Produits livrés (par exemple colis endommagé déjà ouvert ...), avec tous les justificatifs y afférents (photos notamment).

Passé ce délai et à défaut d'avoir respecté ces formalités, les Produits seront réputés conformes et exempts de tout vice apparent et aucune réclamation ne pourra être valablement acceptée par le Vendeur.

Le Vendeur remboursera ou remplacera dans les plus brefs délais et à ses frais, les Produits livrés dont les défauts de conformité ou les vices apparents ou cachés auront été dûment prouvés par l'Acheteur, dans les conditions prévues aux articles L 217-4 et suivant du Code de la consommation et celles prévues aux présentes Conditions Générales de Vente (voir garanties, notamment).

10.3 - Click & Collect

L'Acheteur lorsqu'il décide d'opter pour la formule du Click & Collect, est informé avant de valider sa commande du délai de mise à disposition à partir duquel le Produit pourra être retiré en boutique du Vendeur. Le Vendeur garantit à l'Acheteur un traitement préférentiel et rapide de sa commande.

L'Acheteur pourra alors procéder au retrait de sa commande de manière prioritaire et sans attente.

ARTICLE 11 - TRANSFERT DE PROPRIETE - TRANSFERT DES RISQUES

Le transfert de propriété des Produits du Vendeur, au profit de l'Acheteur, ne sera réalisé qu'après complet paiement du prix par ce dernier, et ce quelle que soit la date de livraison desdits Produits.

Quelle que soit la date du transfert de propriété des Produits, le transfert des risques de perte et de détérioration s'y rapportant, ne sera réalisé qu'au moment où l'Acheteur prendra physiquement possession des Produits.

Les Produits voyagent donc aux risques et périls du Vendeur sauf dans les cas où la livraison est faite par un transporteur indépendant.

ARTICLE 12 - DROIT DE RETRACTATION

Conformément aux dispositions légales en vigueur, l'Acheteur dispose d'un délai de QUATORZE (14) jours à compter de la réception du Produit pour exercer son droit de rétractation auprès du Vendeur (sauf s'il s'agit d'un Vendeur non professionnel), sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité, à fin d'échange ou de remboursement, à condition que les Produits soient retournés dans leur emballage d'origine et en parfait état dans les QUATORZE (14) jours au plus suivant la notification au Vendeur de la décision de rétractation de l'Acheteur.

Les retours sont à effectuer dans leur état d'origine et complets (emballage, accessoires, notice...) permettant leur remise sur le marché à l'état neuf, accompagnés de la facture d'achat.

Les Produits endommagés, salis ou incomplets ne sont pas repris.

Le droit de rétractation peut être exercé en ligne, à l'aide du formulaire de rétractation disponible sur le site internet de LALOOOP, auquel cas un accusé de réception sur un support durable sera immédiatement communiqué à l'Acheteur par le Vendeur, ou de toute autre déclaration, dénuée d'ambiguïté, exprimant la volonté de se rétracter.

En cas d'exercice du droit de rétractation dans le délai susvisé, seul le prix du ou des Produits achetés et les frais de livraison sont remboursés; les frais de retour restant à la charge de l'Acheteur.

Le remboursement sera effectué dans un délai de QUATORZE (14) jours à compter de la notification au Vendeur de la décision de rétractation, directement par LALOOOP, au nom et pour le compte du Vendeur, en créditant le compte bancaire de l'Acheteur.

Conformément à l'article L 221-28 du Code de la consommation, l'Acheteur ne peut exercer ce droit à rétractation dans certain cas tels que : la fourniture de biens confectionnés selon des spécificités de l'Acheteur.

ARTICLE 13 - RESPONSABILITE DU VENDEUR – GARANTIE

Les Produits vendus par l'intermédiaire du site Internet de LALOOOP sont conformes à la réglementation en vigueur en France et ont des performances compatibles avec des usages non professionnels.

Les Produits fournis par le Vendeur bénéficient de plein droit et sans paiement complémentaire, indépendamment du droit de rétractation, conformément aux dispositions légales,

- ✓ de la garantie légale de conformité, pour les Produits apparemment défectueux, abîmés ou endommagés ou ne correspondant pas à la commande,
- ✓ de la garantie légale contre les vices cachés provenant d'un défaut de matière, de conception ou de fabrication affectant les produits livrés et les rendant impropres à l'utilisation,

dans les conditions et selon les modalités visées ci-dessous et définies en annexe aux présentes Conditions Générales de Vente (Garantie de Conformité / Garantie des Vices Cachés).

Il est rappelé que dans le cadre de la garantie légale de conformité, l'Acheteur bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour agir à l'encontre du Vendeur.

L'Acheteur peut choisir entre la réparation ou le remplacement du Produit commandé, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L 217-9 du Code de la consommation.

L'Acheteur est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du Produit durant les 24 mois suivant la délivrance du Produit.

La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale pouvant éventuellement couvrir le Produit. L'Acheteur peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés Produit conformément à l'article 1641 du Code Civil; dans ce cas, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du Code Civil.

Afin de faire valoir ses droits, l'Acheteur devra informer le Vendeur, par écrit, de la non-conformité des Produits dans un délai maximum de CINQ (5) jours à compter de la livraison des Produits ou de la découverte des vices cachés dans

les délais ci-dessus visés et retourner au Vendeur les Produits défectueux dans l'état dans lequel ils ont été reçus avec l'ensemble des éléments (accessoires, emballage, notice...).

Le Vendeur remboursera, remplacera ou fera réparer les Produits ou pièces sous garantie jugés non conformes ou défectueux.

Les frais d'envoi seront remboursés sur la base du tarif facturé et les frais de retour seront remboursés sur présentation des justificatifs.

Les remboursements des Produits jugés non conformes ou défectueux seront effectués dans les meilleurs délais et au plus tard dans les QUATORZE (14) jours suivant la constatation par le Vendeur du défaut de conformité ou du vice caché.

Le remboursement s'effectuera par crédit sur le compte bancaire de l'Acheteur ou par chèque bancaire adressé à l'Acheteur.

La responsabilité du Vendeur ne saurait être engagée dans les cas suivants :

- ✓ non respect de la législation du pays dans lequel les produits sont livrés, qu'il appartient à l'Acheteur de vérifier,
- ✓ en cas de mauvaise utilisation, d'utilisation à des fins professionnelles, négligence ou défaut d'entretien de la part de l'Acheteur, comme en cas d'usure normale du Produit, d'accident ou de force majeure.

La garantie du Vendeur est, en tout état de cause, limitée au remplacement ou au remboursement des Produits non conformes ou affectés d'un vice.

ARTICLE 14 - PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018, il est rappelé que les données nominatives demandées à l'Acheteur par LALOOOP sont nécessaires à la passation et au traitement de sa commande.

Ces données sont communiquées aux Vendeurs afin de leur permettre de procéder à l'exécution du contrat et à l'expédition des commandes des Acheteurs. Elles ne peuvent en aucun cas être utilisées à d'autres fins.

Chaque Vendeur n'a accès qu'aux données à caractère personnel fournies par les Acheteurs de ses Produits à LALOOOP lors de la passation de la commande.

Les Vendeurs s'engagent à assurer la sécurité des données à caractère personnel qu'ils conservent pour les besoins de la réalisation et du suivi des commandes.

Le traitement des informations communiquées par l'intermédiaire du site internet de LALOOOP répond aux exigences légales en matière de protection des données personnelles, le système d'information utilisé assurant une protection optimale de ces données.

L'Acheteur dispose, conformément aux réglementations nationales et européennes en vigueur d'un droit d'accès permanent, de modification, de rectification, d'opposition de portabilité et de limitation du traitement s'agissant des informations le concernant.

Ce droit peut être exercé dans les conditions et selon les modalités définies sur le site internet de LALOOOP.

ARTICLE 15 - PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le contenu du site internet est la propriété du Vendeur et de ses partenaires et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

Les marques et/ou brevets ayant été déposé(e)s par FAFX sont la propriété exclusive de FAFX

La plateforme LALOOOP, son site, son contenu, catalogues, textes, illustrations, photographies et images respectifs, et tous autres éléments visuels et sonores, y compris la technologie sous-jacente utilisée, sont la propriété exclusive de FAFX et/ou de tiers contractuellement liés à FAFX titulaires des droits de propriété intellectuelle afférents à LALOOOP. Nonobstant ce qui précède, les Contenus fournis par chaque membre sont et restent la propriété de chaque membre, sous réserve de la licence concédée par le membre à LALOOOP et aux utilisateurs.

Il est interdit de reproduire, représenter et/ou exploiter de quelque autre manière que ce soit tout ou partie de LALOOOP, d'un service, de son contenus, catalogues, textes, illustrations, photographies et images et de tous autres éléments visuels et sonores, y compris la technologie sous-jacente utilisée, sans l'autorisation préalable de LALOOOP.

ARTICLE 16 – IMPREVISION

Il est rappelé qu'en cas de changement de circonstances imprévisibles lors de la conclusion du contrat, conformément aux dispositions de l'article 1195 du Code civil, la Partie qui n'a pas accepté d'assumer un risque d'exécution

excessivement onéreuse peut demander une renégociation du contrat à son cocontractant.

ARTICLE 17 - FORCE MAJEURE

Les Parties ne pourront être tenues pour responsables si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une quelconque de leurs obligations, telles que décrites dans les présentes découle d'un cas de force majeure, au sens de l'article 1218 du Code civil.

Constitue un cas de force majeure : la survenance d'émeute, attentat, froid ou chaleur extrême, grèves, épidémie ou pandémie, ou décisions des pouvoirs publics apparentées au «fait du prince», grèves nationales ou acte de terrorisme

La Partie constatant l'événement devra sans délai informer l'autre Partie de son impossibilité à exécuter sa prestation et s'en justifier auprès de celle-ci. La suspension des obligations ne pourra en aucun cas être une cause de responsabilité pour non-exécution de l'obligation en cause, ni induire le versement de dommages et intérêts ou pénalités de retard.

Dès la disparition de la cause de la suspension de leurs obligations réciproques, les Parties feront tous leurs efforts pour reprendre le plus rapidement possible l'exécution normale de leurs obligations contractuelles.

Si l'empêchement est définitif ou dépasse une durée de QUARANTE CINQ (45) jours, les présentes seront purement et simplement résolues après la réception d'une mise en demeure notifiée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou tout acte extrajudiciaire.

Par conséquent, la commande sera considérée comme annulée selon les dispositions de l'article "Commandes".

ARTICLE 18 - DROIT APPLICABLE – LANGUE

Les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont rédigées en langue française.

Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

ARTICLE 19 - NULLITE PARTIELLE

Si une ou plusieurs stipulations des présentes sont tenues pour non valides ou déclarées comme telles en application d'une loi, d'un règlement ou d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et toute leur portée.

ARTICLE 20 - INFORMATION PRECONTRACTUELLE

Le fait pour une personne physique (ou morale), de commander sur le site Internet de LALOOB emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente, ce qui est expressément reconnu par l'Acheteur, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire qui serait inopposable à LALOOB.

ARTICLE 21 – LITIGES

Tous les litiges sont directement réglés entre l'Acheteur et le Vendeur, le cas échéant à l'aide de l'outil de messagerie mis à leur disposition sur le site Internet de LALOOB.

L'Acheteur a ainsi la possibilité de signaler au Vendeur, grâce au formulaire de contact présent sur le site LALOOB dans un délai de TRENTE (30) jours au plus à compter de la confirmation de la commande par le Vendeur, toute réclamation, concernant, notamment, la non réception du Produit, sa non conformité à la commande ou encore la réception d'un Produit endommagé.

L'Acheteur et le Vendeur feront leurs meilleurs efforts pour parvenir à la résolution amiable du litige.

Selon les cas, le litige déclaré donnera lieu soit au renvoi du Produit commandé soit au remboursement, dans les conditions précisées aux présentes CGV.

L'Acheteur est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle, notamment auprès de la Commission de la médiation de la consommation (C. consom. art.L 612-1) ou auprès des instances de médiation sectorielles existantes, et dont les références figurent sur le site Internet de LALOOB ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation.

Conformément aux règles applicables à la médiation, tout litige de consommation doit être transmis préalablement via la procédure visée ci-dessus (réclamation préalable directement introduite auprès du Vendeur sur le site internet de LALOOB) avant toute demande de médiation.

L'Acheteur, constatant qu'une violation au Règlement Général sur la Protection des données personnelles aurait été commise, a la possibilité de

mandater une association ou un organisme mentionné au IV de l'article 43 ter de la loi informatique et liberté de 1978, afin d'obtenir contre le responsable de traitement ou sous-traitant, réparation devant une juridiction civile ou administrative ou devant la commission nationale de l'informatique et des libertés.

ANNEXE 1 - Dispositions relatives aux garanties légales

Article L217-4 du Code de la consommation

Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L217-5 du Code de la consommation

- ✓ Être propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant : correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle
- ✓ Présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage
- ✓ Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L217-12 du Code de la consommation

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

Article L217-16 du Code de la consommation

Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir. Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention.

Article 1641 du Code civil

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

Article 1648 alinéa 1er du Code civil

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

ANNEXE 2 - Formulaire de rétractation

Le présent formulaire doit être complété et renvoyé uniquement si l'Acheteur souhaite se rétracter de la commande passée sur le site internet de LALOOOP sauf exclusions ou limites à l'exercice du droit de rétractation suivant les Conditions Générales de Vente applicables.

A l'attention de :

Numéro et rue du Vendeur :

Code postal du vendeur :

Ville du Vendeur :

✓ Commande du

✓ Numéro de la commande :

✓ Nom de l'Acheteur :

✓ Adresse de l'Acheteur :

Signature de l'Acheteur (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :